



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Résumé

Rapport parlementaire mondial 2022

Associer le public aux travaux du parlement

Ce troisième *Rapport parlementaire mondial* est consacré à la nécessité d'associer le public aux activités du parlement. Il prend acte du rôle crucial qui incombe aux parlements face aux enjeux pressants d'un monde en mutation rapide, à savoir permettre à la population de s'associer et de participer à l'activité législative, à la définition des politiques et aux processus de contrôle qui influent et continueront d'influer sur leurs vies.

Le rapport analyse de manière approfondie pourquoi cette question de l'engagement public est importante et comment les parlements, de par le monde, resserrent leurs liens avec les populations qu'ils représentent. Il décrit les tendances et les priorités stratégiques dans ce domaine et identifie plusieurs points de contact essentiels pour assurer un engagement plus riche et plus approfondi du public aux côtés du parlement à l'avenir, à l'appui des principes fondamentaux inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies concernant l'efficacité des institutions et les processus de décision inclusifs.

Les informations, les conclusions et les recommandations contenues dans le rapport esquissent une voie à suivre pour renforcer ce lien entre le public d'une part, les parlements et les parlementaires d'autre part, au moyen d'une collaboration active avec la collectivité pour bâtir des parlements participatifs, inclusifs et réactifs.

L'engagement public présente de nombreux avantages

Associer le public aux activités du parlement présente des avantages tant pour celui-ci que pour les parlementaires et pour la collectivité, et ce pour de nombreuses raisons. Avant tout, cet engagement public soutient les fonctions principales du parlement en donnant accès à une masse riche et diverse d'informations et d'idées indispensables pour que la représentation, l'activité législative, la formulation de politiques publiques et le contrôle parlementaire soient à la hauteur des attentes des habitants.

L'engagement public est le moyen par lequel l'un des principes fondamentaux de la démocratie — la participation à la vie publique — peut devenir réalité pour tous. Associer réellement la population aux travaux du parlement peut contribuer à éviter une fracture entre les parlementaires et les personnes qu'ils représentent, en montrant à la population qu'elle est entendue et écoutée et en combattant ainsi la méfiance et la négativité qui gagnent du terrain dans le grand public.

Cette mobilisation peut contribuer à développer et protéger l'espace civique du débat public, à ouvrir les portes du parlement à des faits et des opinions qui étayent le processus de décision et à abattre les obstacles à la participation afin que personne ne soit laissé de côté. Le parlement peut ainsi se présenter comme

un authentique forum de débat et comme une institution ouverte aux opinions et aux besoins de la population.

Cette ouverture au public comporte de nombreux aspects : l'information, l'éducation, la communication, la consultation et la participation. L'expérience acquise dans des parlements du monde entier montre que les initiatives prises dans chacun de ces domaines contribuent à resserrer et approfondir les liens entre le parlement et la collectivité. Des démarches globales, créatives et collaboratives peuvent permettre aux parlements de stimuler l'intérêt du public et sa participation à leur action.

S'engager à associer le public aux travaux du parlement, une nécessité

Les parlementaires et l'équipe à la tête de l'administration du parlement peuvent, en faisant preuve d'esprit d'initiative, stimuler un engagement plus large et plus profond associant l'ensemble des personnes travaillant pour le parlement. Formuler une stratégie visant à rapprocher le parlement du public peut contribuer à définir clairement les objectifs et à cibler au mieux les efforts et les ressources afin d'agir aussi efficacement que possible. L'investissement dans les compétences appropriées aidera à favoriser des pratiques plus professionnelles en matière de mobilisation du public.

Une combinaison de démarches recourant à divers canaux et méthodes de communication et de consultation de la population encouragera une interaction plus large avec les travaux du parlement. L'organisation de visites stimulantes et mémorables du siège du parlement peut aussi faire naître chez les visiteurs le désir de s'associer plus étroitement à ses activités.

Une vision stratégique est gage d'efficacité

Un plan d'action ou de mise en œuvre destiné à associer plus étroitement le public aux travaux du parlement constitue une étape essentielle pour passer à une réflexion plus stratégique, en formulant les diverses étapes qui permettront d'atteindre les objectifs identifiés et approuvés. Comme les parlements consacrent davantage de ressources à

des projets et des activités visant à associer le public à leur action, l'évaluation devient une priorité cruciale. Des processus d'évaluation bien conçus peuvent aider les parlements à s'assurer que leur investissement est utile et contribue à atteindre les objectifs fixés.

Un dialogue authentique, clé de la confiance

Dans un monde en proie à une surabondance d'informations, les parlements doivent redoubler d'efforts pour demeurer visibles. En offrant d'authentiques possibilités de dialogue entre les habitants et leurs représentants élus, ils peuvent contribuer à instaurer la confiance tout en renforçant leur utilité publique. L'information à elle seule ne suffit pas ; interaction et écoute de la population devraient être les maîtres mots.

Partout dans le monde, la population se mobilise à travers diverses campagnes et initiatives de revendication. En donnant au public la possibilité d'influer sur les travaux du parlement et en le tenant régulièrement informés des résultats de ses propositions, les parlements contribueront à demeurer des institutions essentielles aux yeux de la population.

Par la collaboration et la planification conjointe, les parlements peuvent s'ouvrir à des moyens inédits et innovants d'associer le public à leurs travaux. Donner à la population la possibilité de s'exprimer sur les questions qui font l'objet des débats, des enquêtes et des travaux de recherche du parlement, c'est lui permettre d'avoir directement voix au chapitre dans les activités de l'instance législative et aussi démontrer la volonté du parlement de rendre plus participative cette relation avec la collectivité.

Associer le public de manière inclusive pour élargir la participation

Sans un effort particulier en direction de toutes les communautés, des obstacles structurels risquent de limiter les possibilités de certains groupes de s'associer aux travaux du parlement. En collaborant avec les personnes défavorisées ou insuffisamment représentées, les parlements peuvent affronter les obstacles qui entravent leur participation.





Sortir de l'enceinte parlementaire pour porter le dialogue dans les communautés permet de lever certaines des barrières à la participation. Mesurer le degré d'engagement public au moyen d'une liste de contrôle en matière d'inclusion garantira l'accessibilité pour tous, de même que donner la priorité à des mesures non sexistes favorisera le progrès vers une participation égale des femmes et des hommes.

Les parlements doivent être tournés vers l'avenir

Dans un monde qui se transforme plus rapidement que jamais, les parlements se doivent d'être réactifs, de savoir s'adapter et de renouveler leurs pratiques et leurs modes d'action afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Ce n'est qu'en évoluant avec leur temps que les parlements demeureront indispensables pour les populations qu'ils représentent.

Ce rapport lance un appel vibrant aux parlements pour qu'ils se tournent résolument vers l'avenir. Il suggère quelques initiatives clés pouvant servir de base de réflexion et d'action :

Prendre les jeunes au sérieux

Les jeunes constituent une proportion croissante de la population mondiale. Pour demeurer des interlocuteurs valables de ce groupe qui gagne en importance, les parlements doivent nouer des contacts et entretenir des relations riches de sens avec lui. Ils peuvent insuffler un nouvel élan à ces relations en s'attelant, avec des jeunes, à la rédaction conjointe d'une charte pour la participation de la jeunesse.

Ne laisser personne de côté

Les parlements ont une responsabilité spéciale de veiller à ce que les groupes sous-représentés, défavorisés ou arrivés depuis peu dans un pays puissent participer aux processus démocratiques. Pour que l'inclusion devienne une priorité essentielle, les parlements peuvent élaborer un plan d'action en la matière, en collaborant avec les groupes qui se heurtent aujourd'hui à des obstacles sur la voie de la participation.

Tirer parti de la technologie

Nos sociétés se transforment sous l'effet des modes nouveaux de communication, d'apprentissage et de travail. Afin de demeurer en phase avec le rythme effréné du progrès technologique, les parlements doivent donner la priorité à leur propre transformation numérique, en particulier dans leur manière d'associer le public à leurs travaux. Ils auraient tout à gagner, dans ce domaine, à concevoir une panoplie d'outils numériques pour stimuler l'interaction avec la population sous tous ses aspects.

Encourager l'innovation

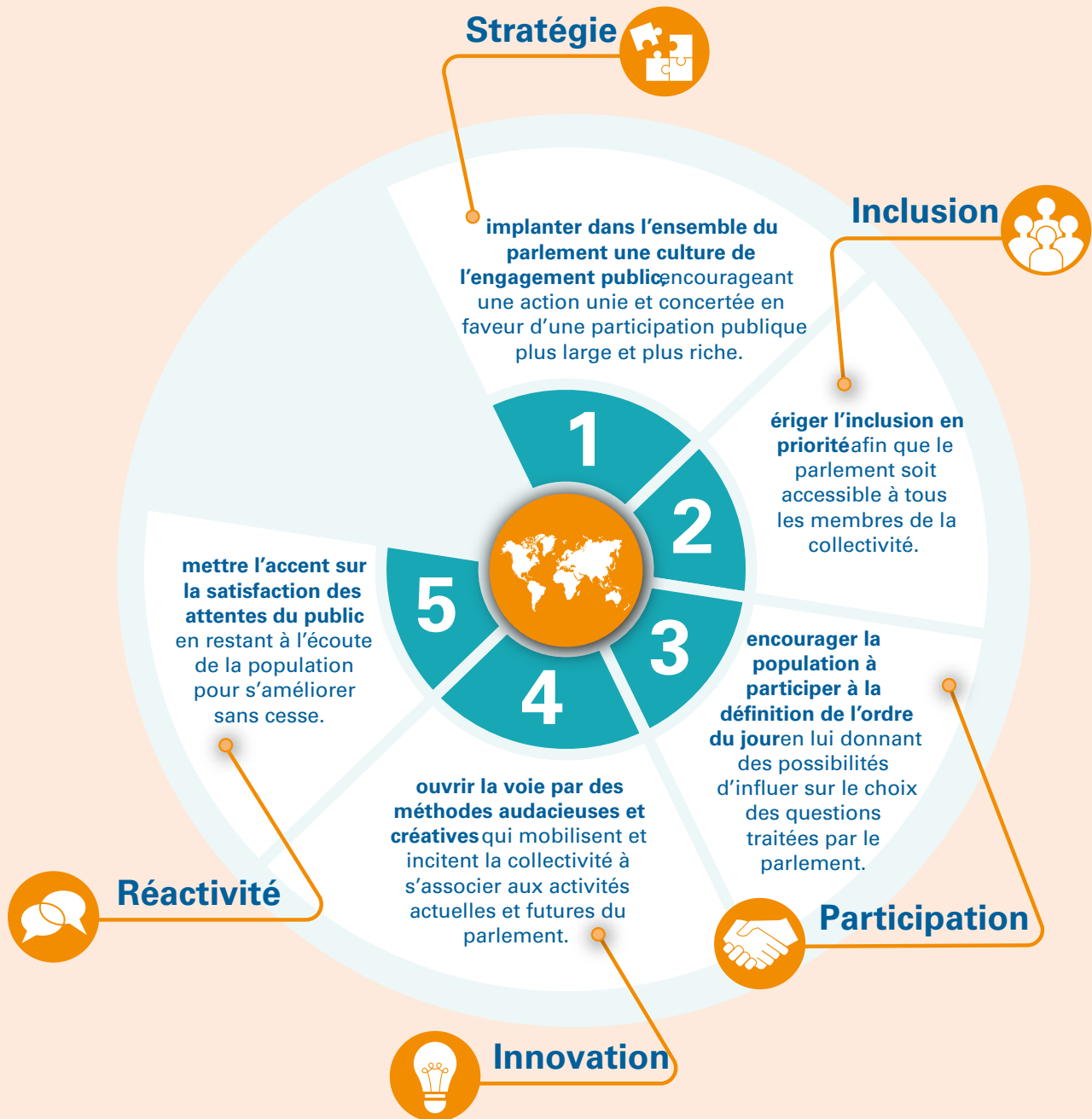
Pour intéresser efficacement la population à son action, le parlement doit être ouvert au public et encourager sa participation. L'ouverture est aussi un moteur d'innovation, car elle crée un espace pour de nouvelles manières de penser, de planifier et de travailler. Elle démontre une volonté de collaborer et de créer en synergie avec la société civile. L'une des manières de susciter un véritable changement de culture en matière d'engagement public de la part du parlement consiste à mettre sur pied une équipe spéciale chargée de l'innovation. En s'ouvrant à l'innovation dans leur propre fonctionnement et en jouant un rôle de moteur dans le débat public sur le monde de demain, les parlements saisissent l'occasion de se présenter comme des institutions tournées vers l'avenir et engagées dans une réflexion sur le monde de demain.

Agir ensemble

Les problèmes d'ampleur planétaire, les mouvements de population et les technologies numériques — autant de phénomènes qui transcendent les frontières nationales — montrent clairement que l'interdépendance de la communauté internationale va continuer à s'intensifier. Pour les parlements, cette évolution représente une occasion de coopérer et de tirer parti de leurs expériences, de leurs méthodes et de leurs solutions respectives. La création d'une communauté de pratiques entre parlements stimulera l'adoption de pratiques efficaces en matière d'engagement public dans le monde entier.

Associer le public aux travaux du parlement

Recommandations



Téléchargez le rapport complet ici : www.ipu.org/associer-le-public

© Union interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour le développement, 2022
ISBN 978-92-942-837-3

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour le développement de toute utilisation du contenu de la publication. Cette publication a été élaborée conjointement par l'UIP et le PNUD. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies, du PNUD ou de l'UIP.

Mise en page : Philippe Boisson



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

